

Premier conseil d'école : mardi 15 novembre 2022

Etaient présents :

Mmes Sandrine Berthet, Véronique Blanc et Isabelle Heurtaux, enseignantes.
Mme Emmanuelle Atès, adjointe aux affaires scolaires de la mairie Valgelon La Rochette.
Mme Danielle Claraz, DDEN
Mmes Doriane Decroix et Mathilde Mateos, parents d'élèves nouvellement élus

Excusé : Mr Laurent Ronchail, Inspecteur de l'Education Nationale (Combe de Savoie)

Nous félicitons et souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents élus.

Au niveau de l'équipe des **ATSEM** : **Jennifer Hoareau** reprendra son poste à plein temps en janvier 2023 et **Gwenael Detoisien**, son complément de mi-temps sera en poste à mi-temps à l'école maternelle « la Croisette ».

Education Nationale :

A. Le fonctionnement de l'école :

1). La rentrée 2022/2023 : rentrée « normale » avec le plan Vigipirate renforcé.

Ce qui n'a pas changé depuis les mesures sanitaires :

- Plan Vigipirate renforcé : **pas de rassemblement « anormal » devant les écoles** et signalement de toute personne suspecte ou de paquet/sac avec le plan Vigipirate attentats. Un exercice « attentat-intrusion » va être programmé pendant cette année scolaire dans notre école.

- **les RDV individuels des parents dans notre action de projet d'école** : ils auront lieu au mois de novembre 2022. Les enseignantes vous avertiront sur leur site de classe.

- **les interventions régulières dans les écoles sont maintenues** : les membres du **RASED** par exemple (psychologue scolaire et maîtresse E). Signalons l'aide de Madame Céline Duhamel, maîtresse E, qui est venue en renfort pour la rentrée des petites sections dans les 2 classes aux Grillons. Madame Pauline Monteil, psychologue scolaire, est allée aider les petites sections à l'école de La Croisette. Elle est déjà venue observer des enfants dans les 3 classes avec accord écrit des parents.

Présentation du RASED : demandé à tous les conseils d'école

RASED = Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Objectifs : la **remédiation** et la **prévention** des difficultés éprouvées par certains élèves à l'école.

L'intervention d'un professionnel du RASED peut se faire à la demande de l'enseignant ou de la famille de l'élève. Ce sont des enseignantes formées.

- **La psychologue scolaire** : interventions gratuites de car service Education Nationale.

Pauline MONTEIL, Mme Monteil est **joignable au 04.79.25.77.37** lui laisser un message ainsi qu'un mail pauline.monteil@ac-grenoble.fr Mme Monteil a eu des soucis de connexion internet et téléphonique.

Elle est spécialisée dans l'éducation, le développement de l'enfant et ses apprentissages dans le premier degré. **Elle assure un suivi psychologique des élèves** : bilans psychologiques si nécessaires pour une orientation ou pour trouver les meilleurs aménagements répondant aux besoins de l'enfant.

- L'enseignante spécialisée à dominante rééducative (maîtresse G) : le poste n'existe plus.

- **L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique (maîtresse E) :**

Céline Duhamel, maîtresse E, est joignable au **04.79.65.98.26** et celine.duhamel@ac-grenoble.fr

C'est une enseignante spécialisée, dans les difficultés scolaires des enfants ; nous vous informons de la prise en charge de votre enfant pendant le temps scolaire. Les séances de prise en charge ont débuté dès la rentrée de septembre avec les prises en charge « coups de pouce » d'aide pour la reprise.

Des séances qui concernent des enfants de GS qui avaient déjà suivis par Céline au cours du 3^{ème} trimestre 2021/2022 et des élèves en difficulté scolaire que nous avons identifiés en réunion de cycle 1 en septembre, enseignantes et membres du RASED.

Intervenir en langage (compréhension de consignes et langage) et en mathématiques pour des élèves de GS et MS (10 au total).

2). Les effectifs 2022/2023

- **A l'heure actuelle, en novembre 2022 : 65 enfants** (64 en 2021/2020/2019, 72 en 2018, 75 en 2017) **soit une moyenne de 21,33 enfants**. Deux arrivées.
- PS/MS de Sandrine Berthet : **22 enfants (14 MS + 8 PS)** avec 2 arrivées (1MS et 1PS en octobre)
- MS/GS Véronique Blanc : **22 enfants (12 GS + 10 MS)**
- PS/GS Isabelle Heurtaux : **21 enfants (13 GS + 8 PS)**
⇒ **16 PS, 24 MS et 25 GS = 65 élèves**
- **A l'école maternelle de « La Croisette » : 27 PS, 28 MS et 34 GS** d'où un total de **89 enfants**. Une classe de GS à 23 ; une classe de MS/GS (11 GS et 11MS) ; 1 classe de PS/MS (17MS et 5 PS) et une classe de PS à 22 enfants.
- Un total de **154** enfants sur les 2 écoles maternelles Soit une moyenne de **22 enfants** sur les 7 classes **en novembre 2022**. Quasiment les mêmes chiffres qu'en novembre 2021.
- **Prévisions pour la rentrée prochaine** : la mairie est en train de recenser le nombre des naissances en 2020 sur les communes de Valgelon La Rochette, La Croix de La Rochette et Détrier.
- **Date et durée des inscriptions** : Les inscriptions des enfants nés en 2020 auront lieu **du 6 au 24 février 2023**. Comme les années précédentes, les parents élus demandent l'utilisation de la banderole du rond-point du lac de Saint-Clair car elle est visible par tous. Le service périscolaire éditera des affiches et utilisera les panneaux lumineux de la ville pour informer les familles.

3). Le règlement de l'école : Nous demandons aux parents de bien le lire et de nous le retourner signé sans oublier d'en prendre bien soin. **Il a été adopté à l'unanimité ce jour.**

4). Les horaires de l'école : ils ont été modifiés en juin 2017.

Avec les travaux de début d'année, l'accueil des enfants a été modifié pour les classes de Mmes Blanc et Heurtaux. Une enseignante au portail avec deux ATSEM et une seconde enseignante dans la cour pour surveiller les élèves des 2 classes. Les élèves de la classe de Mme Berthet sont accueillis comme d'habitude au petit portillon. A 11h40 et à 16h15, les parents patientent au portillon du périscolaire pour se diriger vers les tunnels de sortie des 3 classes.

A partir du 21/11/2022, à 11h40 et à 16h15 les parents de la classe de Mme Blanc viendront récupérer leurs enfants dans le hall de l'école en empruntant le grand portail vert.

Rappel : **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h25 à 11h40 (accueil à 8h15) et de 13h30 à 16h15 (accueil à 13h20)**. En ce qui concerne la mise en place des APC les lundis et mardis soirs, les parents viennent chercher leurs enfants soit à **17h15** au portillon de sortie ou alors à la garderie. Parents, merci de bien le préciser à l'enseignante. Depuis septembre 2022, les directrices n'assurent plus d'APC.

A noter les changements d'horaires depuis 2021/2022 : APC : de 16h15 à 17h15

5). Un mot sur les élections des représentants des parents d'élèves du 7/10/2022

Cette année, le **vote a eu lieu uniquement par correspondance**. Désormais, nous attendons le vote par internet ce qui permettrait une économie sensible de papier, de photocopies et d'énergie surtout avec une seule liste bien souvent. **Une seule liste de parents d'élèves indépendants, avec 77 votants sur 119 parents inscrits** sur les listes électorales d'où **une participation de 64,71% (40,86% en 2021, 41,94% en 2020, 42,38% en 2019, 48,36% en 2018 et 45,35 % en 2017)**

Ont été élus :

- **3 parents titulaires** : Anaïs COCQ, Vanessa VERA et Fanny CRIER.
- **3 parents remplaçants** : Mathilde MATEOS, John VERA et Doriane Decroix. Félicitations à la nouvelle équipe. Les parents élus se sont présentés à l'ensemble des parents de l'école avec un trombinoscope **sur le site internet de chaque classe ainsi qu'un affichage au tableau extérieur.**

B. La communication :

1. Parents / école :

Notre école bénéficie d'un site internet : toutemonannée.com comme celui de l'école de La Neuve et de la Croisette. Il a été mis en place depuis 2 ans et a été le principal moyen de communication école/famille pendant le confinement. La directrice communique sur le site de l'école en élargissant au site des 3 classes. Nous demandons à ce que **chaque famille s'inscrive sur le site toute mon année.com et le consulte régulièrement**. Des alertes (mail ou message si application téléphonique) vous informent d'une publication de l'enseignante ou de la directrice pour informer l'ensemble des parents. Plus de cahier de liaison en petite section. **Cette année, lors de la réunion de rentrée, les enseignantes ont demandé et vérifié que chaque famille soit bien inscrite de façon à pouvoir communiquer avec l'ensemble des familles des enfants en cas d'un nouveau confinement. C'était une consigne bien précise de notre IEN.**

2. Parents / mairie :

Téléphone de la mairie : 04/79/25/50/32

Mme Emmanuelle Atès, adjointe aux affaires scolaires sur RDV

Le site internet : www.valgelon-la-rochette.com (avec tous les dossiers inscriptions école/périscolaire...)

● Rubrique : **ENFANCE :**

Accueil : 04/79/65/41/25

Resa-perisco@valgelon-la-rochette.com

Rappel: tout passe par la mairie (Mme Isabelle Fossoud) pour les inscriptions au périscolaire de votre enfant mêmes celle de dernière minute. Ce ne sont pas les enseignantes qui gèrent les inscriptions même si est souhaitable de les informer si votre enfant va déjeuner à la cantine surtout si c'est de manière occasionnelle.

Responsable administratif du périscolaire : Madame Isabelle Fossoud remplace Monsieur Lionel Tellier 04/79/65/41/25

● Rubrique : **EXTRA SCOLAIRE** pour tout ce qui concerne les accueils de crèche, RAM et ludothèque.

3. Mairie / parents élus :

L'adjointe aux affaires scolaires, Emmanuelle Atès, a reçu les parents élus pour faire le point sur le fonctionnement mairie/école le 2/11/2022.

C. Projets d'école : 2022/2026 c'est la première année de notre projet d'école, qui a été entièrement réécrit au cours de cette année scolaire. Il est en attente de validation par notre IEN.

Comme les années précédentes, notre projet d'école contient **plusieurs axes comme la découverte de la littérature de jeunesse (albums, contes...), l'enrichissement du langage (vocabulaire, situations de communication...), la relation de confiance entre l'école et les parents (les rendez-vous de parents) et les APC pour aider les enfants en difficulté.**

Les enseignantes sont engagées dans un travail de réflexion pédagogique sur le langage oral en maternelle avec les enseignantes de la Croisette, de la Chapelle Blanche et d'Arvillard.

Nous rappelons aux nouveaux parents que nos deux écoles travaillent ensemble autour du même projet d'école, les mêmes projets pédagogiques à l'année, les mêmes spectacles, les mêmes évaluations ce qui suppose un travail commun des 7 enseignantes.

Concernant **la relation de l'école et des familles** (axe 4), nous vous proposerons à nouveau **des rendez-vous individuels**. Ils seront programmés en novembre 2022 et vous serez avertis par l'enseignante de votre enfant sur le site de chaque classe.

Objectifs de ces RDV de 15mn : donner la parole aux parents, leur signifier ce que l'école attend d'eux, de leur enfant, pour que certaines familles prennent ou reprennent confiance. L'enfant sera présent ou pas. C'est le concept **de la parité de l'estime et de la coéducation** pour un partenariat de **confiance entre école et famille**. Les années précédentes, ces rendez-vous ont été bien accueillis par les familles.

1. Projets pédagogiques de cette année scolaire en lien avec notre projet d'école :

- **Projet sur la découverte de la littérature de jeunesse** : travail interdisciplinaire à partir d'un support album. Nous allons poursuivre **notre échange maternelle / collège (6^{ème})**. Echange interrompu avec les mesures sanitaires COVID après plus de 11 ans de travail en commun. **Mme Céline Morestin** travaillera les mêmes thèmes que les élèves de maternelle avec ses élèves de 6^{ème}. Ces derniers viendront nous raconter leurs productions collectives en les mettant en scène. Interventions des collégiens au printemps.
- **Projet artistique** : avec Muriel Veillas, artiste peintre, agréée par l'Education Nationale pour intervenir dans les écoles. Elle interviendra deux journées : les vendredi 18/11 et 25/11 2022.

Interventions :

- financées par la subvention municipale projets, les enseignantes remercient la municipalité.
- **Thèmes : Peinture sur tissu (empreintes de fruits et bulles) et peinture d'animaux sur toile et châssis (GS)**
- 8h40 à 10h15 : PS
10h15 à 11h40 : MS
13h30 à 15h : GS
- **Un lieu unique** : la salle de motricité et tout le matériel sera apporté par Muriel.
- **Séances médiathèque** : c'est **Vanessa Flamant**, responsable du secteur jeunesse, **qui nous accueille dans l'espace cocon ! Accueil des PS des 2 classes le 18/10/2022 et des MS/GS des 3 autres classes le 17/11/2022**. Nous rappelons les heures du conte proposées par Vanessa le mercredi ou samedi matin et la carte d'abonnement famille très avantageuse pour les familles avec 1 carte pour chaque membre de la famille. La fréquentation de ce lieu culturel est vivement recommandée par l'équipe enseignante.
- **En décembre : la venue du père Noël à l'école est annoncée le jeudi 15/12/2022** avec notre goûter de Noël offert par **les petites sections dans chaque classe !** Un spectacle offert par la municipalité est à l'étude. Le comité des fêtes de notre commune en propose un à l'ensemble de la population : « La fée skelpeu » le mercredi 14/12/2022 à 15h à la salle polyvalente

2. Les projets sportifs :

- **Sébastien Troccaz**, éducateur sportif de la mairie n'a pas été remplacé. Nous regrettons ce type d'interventions sportives dans les écoles.
- **Cycle lutte** : en janvier au dojo du gymnase de la Seytaz pour les MS/GS si **le protocole sanitaire le permet** ; les sports de de contact avaient été suspendus. Le planning des séances sera communiqué ultérieurement.
- **Sortie raquette et luge** pour l'ensemble des PS/MS. **Activité ski de piste avec les GS** (ski matin et après-midi avec des moniteurs de ski).
Les dates viennent d'être proposées par notre accompagnateur montagne, Christophe Moulin :
 - **Le 17/03/2023** : sortie raquettes pour les petites sections
 - **Le 23/03/2023** : sortie raquettes pour les moyennes sections et journée ski pour les grandes sections**Lieu** : Le Collet d'Alleverd : le site de Pré Rond pour les raquettes et le domaine skiable du Collet.
- **Cycle gymnastique** : au gymnase de La Seytaz **une matinée par semaine** après le retour des vacances d'hiver 2023. **Au total 7 jeudis : 23/02 ; 2/03, 9/03, 16/03, 23/03, 30/03 et le 6/04/2023**. La mairie va nous confirmer si le jeudi matin est bien acté.
Mise en place d'atelier de grosse motricité. **Appel aux parents volontaires pour nous aider à l'encadrement des ateliers** pour toute la matinée. Le planning sera publié sur le site de chaque classe. Les petites sections accueilleront les enfants des 2 crèches « Pomme de Reinette » et « Pomme d'Api » si le protocole sanitaire le permet.
- Sortie sportive « **la mat s'éclate** » : en juin 2023. Rencontre annulée l'année dernière à Albertville par manque de bénévoles USEP.
- **Cycle piscine** : il aura lieu **en juin 2023** pour les moyennes et grandes sections avec deux séances par semaine pour bénéficier d'un vrai cycle piscine (10 séances). L'équipe enseignante demande que les

séances des 2 classes s'enchaînent pour optimiser au mieux le planning des parents agréés bénévoles. **Pour les petites sections : une demi-journée avec pique-nique et pataugeoire au cours de la première semaine de juillet 2023.**

- **Merci de vous inscrire, vous parents, le plus possible aux séances d'agrément proposées.** Le calendrier et les lieux des sessions d'agrément a été communiqué en début d'année scolaire au moment des réunions de rentrée de chaque classe. L'agrément est valable 5ans.
- Nous remercions tous les parents bénévoles qui nous permettent de réaliser de beaux projets culturels et sportifs de qualité.

D. Le parcours de l'élève :

1. Le dispositif d'aide aux enfants en difficulté :

- **Le RASED :** nous l'avons présenté en introduction.

- **L'aide personnalisée : (APC)**

Le dispositif de la mise en place des APC est axé sur l'aide aux enfants en difficulté et a débuté le 20/09/2022. Une seule séance par enseignante pour débiter, 2 séances/semaine par la suite. Les parents des enfants proposés aux APC sont avertis avant les vacances et donnent ou non leur accord pour une prise en charge au retour des vacances.

Des séances d'1h

- Le lundi de **16h15 à 17h15** pour Mme Isabelle Heurtaux.
- Le mardi de **16h15 à 17h15** : Mme Véronique Blanc
- Pas de soutien pour les petites sections, cela a été expliqué en réunion de rentrée.

- **Le décroisement :**

- Depuis la rentrée de septembre 2022, les séances ont repris. La directrice prend un groupe d'enfants chaque jour de **13h40 à 14h30**. Travail en petit groupe, au 1^{er} étage de la BCD, qui convient bien aux élèves en difficulté. Pour l'instant travail en lecture, jeux mathématiques et compréhension de consignes, en lien avec le travail de Céline Duhamel.

2. La santé :

- **Visites médicales PMI :**

La directrice transmet les noms des enfants concernés par ces visites médicales PMI (PS les plus vieux et les plus jeunes MS). Elles ont eu lieu l'an passé après plusieurs années d'interruption.

- **PAI : Les Plans d'Accueil Individuels** sont établis et renouvelés à la demande des parents. **C'est votre médecin traitant** qui remplit l'exemplaire du PAI fourni par l'Education Nationale. **Le médecin scolaire les valide en les signant.** A noter, tous les PAI ne sont pas acceptés par notre médecin scolaire, notamment les PAI pour intolérance alimentaire (lait...)

Ce sont aux parents de demander l'élaboration ou le renouvellement du PAI de leur enfant (protocole et prescription médicale). Nous demandons **une trousse de toilette** au nom de l'enfant avec les médicaments et le PAI. Penser à une seconde trousse si votre enfant fréquente le service périscolaire. Dans ce cas-là, le PAI sera signé par Mme Emmanuelle Atès, adjointe pour des questions de responsabilité.

MAIRIE :

1. L'équipement informatique :

- **Connexion de l'école :** la société Team Info est intervenue pour changer les appareils téléphoniques de l'école et a suspendu le contrat mairie/orange. Merci au technicien Jordan qui est très professionnel et réactif.
- **Le parc informatique à renouveler :** c'est notre demande pour les investissements mairie 2023 avec la porte supplémentaire de l'extension ainsi que les 3 tabourets.

- **Une photocopieuse capricieuse** : nous avons évoqué une formation pour les enseignantes. Un devis exorbitant a été transmis à la directrice et à Mme Atès, qui n'a pas donné suite. Le mode d'emploi nous a été remis par Mr Lionel Tellier.

2. Les travaux :

L'équipe des Grillons remercie la municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés pendant les vacances scolaires par les services techniques.

● **L'extension** :

Le chantier a été réceptionné par la mairie le 16/11/2022. Je remercie les ATSEM, qui se sont adaptées par rapport aux travaux pour le ménage des locaux suite aux différentes interventions des artisans et les enseignantes pour le bruit, notamment le jour de la prérentrée et certains jours de classe.

A titre d'information, le coût des travaux pour cette extension est de 75000€ HT (hors maîtrise d'œuvre), dont 60000€ HT de subventions de la part de l'Etat et du département.

Concernant la commande du mobilier (tables, chaises, écran), une rencontre entre la directrice et de Piera Barrafranca a eu lieu le 18/10/2022. La commande qui s'élève à 2200€ a été validée par Mme Atès.

● **Travaux réalisés** :

- Machine à laver a été remplacée (problème d'essorage)
- Livraison de 2 nouveaux aspirateurs

Prochains travaux à prévoir :

● **La cour de récréation** :

- La commission de sécurité est passée : la structure avec le toboggan n'est plus aux normes de sécurité en raison des prises d'escalade, des caches boulons et du plateau d'assise en bois. La société Cible a été contactée car elle assure le SAV de tous ses jeux. Que fait-on ?
- 3 nouveaux arbres vont être plantés au mois de novembre 2022.
- Le grand carré de jardinage devra être remplacé (bois abîmé) et divisé en 2 rectangles disposés différemment : ceci sera réalisé par les Services Techniques réalisé au printemps pour nos plantations.
- Repeindre les jeux de cour en couleurs et les bandes blanches de relai en blanc
- Marques sur soubassement observées par Centre de Loisirs, mail transmis à Emmanuelle Atès..

● **Dans l'école** :

- Les stores électriques défectueux : le moteur du store vert de la salle de motricité est à changer depuis plus d'un an (Alain des ST va se charger de recontacter l'entreprise) et celui de la classe de Mme Heurtaux doit être réparé.
- Serait-il possible d'envisager **la fermeture de l'espace réunion** avec une porte coulissante comme dans le bureau de direction ?
- Serait-il judicieux de relier l'alarme de notre école au numéro d'astreinte des services techniques ?
- Tableau des élèves inscrits à refixer dans le bureau de direction.
- Meuble blanc de la cuisine à fixer
- Robinet de l'évier de la cuisine qui fuit

2). La sécurité :

● **Alerte incendie** :

Elle n'a pas encore été réalisée. Mise en disponibilité du directeur des ST. La mairie va se renseigner si l'agent de ST, Christian Giacommini et pompier volontaire qui assiste à tous les exercices d'évacuation peut réaliser notre premier exercice. Deux autres suivront.

● **Alerte confinement** :

Elle sera réalisée d'ici la fin de l'année scolaire 2022/2023. La directrice sifflera, c'est le signal pour rentrer en urgence et se cacher sous les tables sans faire de bruit sous forme de jeu !

● **Caméra :**

Des incivilités ont eu lieu sur le parking : poubelles de nouveau incendiées. Mme Atès a posé la question à la commission chargée de la sécurité des citoyens à la mairie. Il y a déjà 2 caméras qui filment les 2 entrées au centre d'animation, nous ne pouvons pas les réorienter, car nous n'aurions plus cette visibilité. Pour l'instant, il n'est pas prévu d'en rajouter encore une.

D'ailleurs, nous regrettons les événements de la soirée d'Halloween où les figurines de signalisation ont été vandalisées alors qu'ils venaient d'être installés aux différents passages protégés où traversent les écoliers, collégiens et lycéens. Elles seront réparées et remises en place, l'entreprise qui les a fournies prenant en charge une grande partie des frais.

● **Parking :**

Se garer en marche arrière moteur arrêté. Merci de respecter la place réservée pour les handicapés et le sens de circulation du parking. Les piétons doivent emprunter le chemin prévu à cet effet. Il est demandé de ne pas laisser les chiens seuls, attachés à la barrière ou au grillage devant l'école. Le policier municipal peut être amené à faire des contrôles sur le parking (enfants attachés à l'arrière de la voiture...)

Avec l'aménagement des extérieurs de la médiathèque, **nous demandons aux familles de bien emprunter les deux chemins piétons et de ne pas marcher sur le parking.**

● **Cour :**

Désormais tous parents rentrent dans la cour à 11h40 et 16h15 pour venir chercher leurs enfants dans les tunnels respectifs en respectant les règles de distanciation. Merci aux parents fumeurs de respecter les zones bleues sans tabac.

Questions diverses :

- **Le sou des écoles des Lutins des Grillons et de la Croisette** : Le bureau a été remanié en septembre 2022 lors de l'assemblée générale.

Contacts pour notre école : Doriane Decroix, Mathilde Mateos également parents d'élèves élues. Merci pour votre implication, votre engagement et votre mobilisation. Une subvention de 500€ a été remise à la directrice en septembre 2022 suite aux différentes actions menées et suivies par de nombreuses familles.

Les opérations déjà menées et en cours : vente d'objets (gourdes et torchons) et un loto avec de nombreux lots est en cours. Date limite de remise des cartons même vierges: le 27/11/2022.

Les opérations à venir :

● **Le marché de Noël** : samedi 10/12/2022 avec un stand des lutins des Grillons et de la Croisette. Vente de hot dog, de boissons et de gâteaux maison. **Appel aux parents volontaires de notre école pour assurer des permanences su stand et pour la confection des gâteaux.** Un planning sera mis en place par Doriane et Mathilde.

● **Le loto des galettes** : opération reprise par les lutins. **Les cartons seront distribués aux vacances de Noël.** Nous demandons aux familles de réserver un bon accueil à ces cartons avec 1 galette gagnante par carton !

● **Vide grenier des lutins** organisé sur le parking l'école maternelle la Croisettes : dimanche 14/05/2023

● **Une kermesse pour les enfants des 3 écoles est à l'étude** : elle serait organisée le 10/06/2022 derrière l'église, là où a eu lieu le marché de Noël l'an passé. Nous vous tiendrons informés.

Nous remercions les lutins des Grillons et de la Croisette tous les parents, familles et amis qui se sont investis dans les actions passées et à venir.

● **BCD** : **les séances des classes de Mmes Blanc et Heurtaux ont débuté les après-midis avant les vacances d'automne.** Concernant la classe de PS/Ms, on attendait le planning des interventions de Mme Duhamel. Sinon voici les horaires pour les interventions des parents bénévoles : le matin de **11h à 11h40** et l'après-midi de **15h30 à 16h15.**

● **Les photos de classe** : elles sont en commande. Elles étaient visibles sur le site de chaque classe avec le bon de commande où figuraient les modalités de commande. Un grand nombre de parents ne

consultent pas le site toute mon année alors que toutes les infos de l'école transitent par ce biais de communication. Les photos seront distribuées avant les vacances de Noël.

- **Centre de loisirs : peu de places pour l'accueil des maternelles le mercredi**

Lors des réunions de rentrée de parents à l'école, les familles ont fait part du manque de places pour l'accueil du mercredi. Il y a de vrais besoins : parents travaillant à deux, les grands-parents ne sont pas sur place. La mairie va faire remonter ce besoin d'accueil à la communauté de communes. Vénéaëlle Balme a été informée par la directrice. Elle est malheureusement bien consciente du problème mais le centre de loisirs bénéficie d'un agrément de 24 places seulement pour les moins de 6 ans. Elle essaiera d'être le plus réactive possible quand des places se libèrent mais à son niveau elle ne peut pas faire plus. Les parents peuvent également inscrire leurs enfants dans centre de loisirs faisant partie de la communauté de communes « Cœur de Savoie » : Chamoux, Montmélian, Les Marches.

- **Un projet de pédibus et/ou de vélo-bus** est à l'étude sur notre commune. Une enquête concernant les besoins des parents sera envoyée sur le site internet de l'école.